



**Référentiel d'activités et
de compétences du certificat
d'aptitude à l'intervention en CAA
(Communication Alternative Améliorée)**



Version 2 février 2020

Page vierge



Activités de l'intervenant(e) en CAA

La Communication Alternative et Améliorée propose des moyens palliatifs de communication (gestes, signes, symboles, synthèses vocales, logiciels...) aux personnes qui ne parlent pas ou en difficultés de communication, pour favoriser leur développement personnel et leur intégration, aussi bien sociale que professionnelle.

Partant du constat que le langage oral n'est pas le seul moyen de communiquer, l'intervenant(e) en CAA utilise tout autre moyen comme :

- *Des comportements non verbaux ;*
- *Des regards et des mimiques ;*
- *Des vocalisations ;*
- *Des gestes et des signes ;*
- *Des images pictogrammes et symboles ;*
- *Des écrits ; des lectures ;*
- *Des interfaces matérielles ou logicielles.*

Pour développer une communication alternative améliorée, l'intervenant(e) se doit d'appréhender un ensemble de concepts et d'environnements utiles à la mise en œuvre d'une démarche de CAA. En s'appuyant sur une observation active, il ou elle analyse les besoins de la personne avec laquelle il ou elle cherche à communiquer, repère ses stratégies de communication, et développe en situation une évaluation transdisciplinaire et personnalisée (évaluation des capacités cognitives et langagières, évaluation ergonomique, évaluation de l'environnement...).

L'intervenant(e) en CAA, définit le projet de communication individualisé de la personne et conçoit des stratégies de communication réceptives et expressives. Il ou elle personnalise des outils, utilise des activités et mets en œuvre des moyens adaptés pour communiquer et faire vivre le projet. En fonction des évaluations qu'il ou elle établit sur les outils et les moyens mis en œuvre, l'intervenant(e) fait évoluer le projet de communication pour l'ajuster aux capacités et aux besoins de la personne.

La CAA réclame de la part de l'intervenant(e) une posture d'ouverture qui favorise les interactions et la réciprocité des échanges. Pour cela il ou elle se doit de prendre en compte avec beaucoup de discernement, tous les canaux de communication de la personne afin de produire un feedback qui génère du sens.

Contextes de mise en œuvre de la CAA

L'activité de l'intervenant(e) en CAA s'exerce dans tous type d'environnements (école, structure d'accueil de la petite enfance et de gériatrie, établissements spécialisés, domicile, institution publique ou privée...). Elle se déroule en situations d'interactions individuelles, collectives ou familiales et nécessite des appuis et des conseils d'experts de diverses disciplines (ergothérapeutes, éducateurs, psychologues, orthophonistes, soignants, ergonomes, experts de l'accessibilité, de logiciels d'interfaces...).

L'action de l'intervenant(e) en CAA implique des temps de rencontres et d'échanges avec les aidants naturels ou professionnels et avec les familles. Ces échanges entre professionnels et aidants ainsi que la collaboration en réseau entre pairs, favorisent une compréhension améliorée des situations de communication et participent à la veille scientifique et technique.

Page vierge

Exposer les concepts et les environnements utiles à la CAA, argumenter sur son intérêt

Activités de la compétence

- Analyser la CAA et ses concepts au regard des bases théoriques qui structurent la communication interpersonnelle
- Evaluer les intérêts et les impacts de l'approche CAA
- Etudier les environnements de mise en œuvre de la CAA
- Appréhender au travers d'exemples, la posture que réclame une intervention en CAA
- Examiner les principales méthodes et les types d'outils utilisés en CAA
- Réaliser une veille sur les approches scientifiques de la CAA et son évolution

Contexte de mise en œuvre de la compétence :

Cette compétence est principalement mise en œuvre lors de journées de sensibilisation, d'information, de formation, d'aidants naturels ou professionnels et de financeurs.

Elle peut être déployée dans le cadre d'un appui au développement d'un projet de CAA porté par des aidants naturels ou professionnels.

Savoir faire

- Exposer des concepts de communication interpersonnelle en s'appuyant sur des exemples
- Présenter la démarche de CAA avec divers supports (écrits, présentations, images, visuels, vidéos...) et argumenter oralement sur son intérêt
- Illustrer la posture à adopter pour une intervention en CAA en s'appuyant sur des exemples
- Expliciter l'emploi d'une méthode ou d'un outil avec ses impacts en CAA
- Exposer les recommandations de la CAA et les cadres quotidiens de leurs applications
- Conseiller un réseau de professionnels, de parents sur des approches réglementaires et législatives
- Orienter un réseau de professionnels et de parents vers une structure de financement adéquate
- Mettre en œuvre une démarche de recueil d'information pour réaliser une veille scientifique

Connaissances

- Connaissance des concepts de base de la théorie de la communication interpersonnelle
- Connaissance des principales caractéristiques qui nuisent à la communication pour les personnes en situation de handicap de communication
- Connaissance de base des démarches d'évaluation en CAA (cognitives, motrices, sensorielles...)
- Connaissance globale des méthodes et des types d'outils utilisés en CAA
- Connaissance du principe de la modélisation
- Connaissance des principales orientations législatives sur le champ du handicap
- Connaissance des modes de financement, des outils et des formations liés à la CAA
- Connaissance des points relais de ressources sur la CAA (sites internationaux, centre documentaire Isaac, bibliothèques universitaires...)

Résultats attendus

- Les concepts de la CAA exposés sont exacts et expliqués au regard des théories de la communication interpersonnelle
- Les arguments développés sur l'intérêt et les impacts de la CAA démontrent une juste évaluation de la démarche
- Les environnements de mise en œuvre de la CAA sont détaillés à partir de cas concrets exposés
- La posture à développer en CAA est illustrée à travers un exemple
- Les principales méthodes et les types d'outils utilisés en CAA sont cités et leurs utilisations indiquées en s'appuyant sur des situations précises

Analyser les besoins de la personne pour définir son projet de communication

Activités de la compétence

- Observer les démarches et les stratégies de communication de la personne
- Examiner les divers environnements de communication de la personne
- Procéder à des évaluations croisées pour recueillir toutes les informations utiles à la définition des besoins
- Evaluer les capacités de communication de la personne au regard de ses déficiences et de leurs impacts sur sa situation d'handicap et de polyhandicap
- Définir le projet individualisé de communication de la personne ou adapter son projet individualisé à l'évolution de ses besoins

Contexte de mise en œuvre de la compétence :

La mise en œuvre de cette compétence nécessite de formaliser un temps pour l'observation de la personne. Cette observation se déroule en situation de vie collective, individuelle, familiale. Elle nécessite un temps pour les rencontres et une approche transdisciplinaire impliquant également les aidants naturels. Elle réclame une évaluation partagée et formalisée.

L'analyse des besoins doit prendre en compte la limite de ses connaissances d'intervenant en termes d'handicap et de polyhandicap.

Savoir faire

- Développer une observation outillée, accompagnée
- Définir les situations adéquates à l'observation
- Adapter sa communication aux capacités communicationnelles de la personne
- Prendre de la distance avec ses émotions
- Développer une démarche globale en utilisant des personnes ressource pour recueillir des informations utiles au projet de communication
- Qualifier les capacités motrices, sensorielles, relationnelles, cognitives de la personne
- Evaluer les modalités de communication réceptive et expressive de la personne
- Formaliser par un écrit accessible à l'ensemble des intervenants, les observations pour élaborer un projet personnalisé de communication
- Prendre en compte les compétences acquises et émergentes dans l'élaboration du projet personnalisé
- Adapter un projet personnalisé de communication suite à une évolution

Connaissances

- Connaissance de base des déficiences et de leurs impacts sur la situation d'handicap et de polyhandicap
- Connaissance des typologies de grilles d'évaluation
- Connaissance des méthodes de la CAA
- Connaissance des techniques de CAA
- Connaissance de la démarche de conception et d'évaluation d'un projet de communication individualisé
- Connaissance du concept de transdisciplinarité

Résultats attendus

- Les conditions d'observations mises en place permettent de définir les stratégies de communication de la personne
- Les divers environnements de communication de la personne sont indiqués et examinés
- Des évaluations croisées ont été mises en œuvre et prises en compte dans la définition des besoins
- Le projet individualisé de communication est défini. Il comporte des évaluations sur les capacités de communication de la personne au regard de ses déficiences et de leurs impacts sur sa situation d'handicap ou de polyhandicap

Concevoir des stratégies de communication réceptives et expressives pour la personne

Activités de la compétence

- Définir des méthodes de communication qui utilisent le non verbal et le non symbolique et qui s'appuient sur des outils fonctionnels et accessibles aux aidants professionnels et naturels
- Définir des méthodes de communication verbales et symboliques qui s'appuient sur des outils de CAA adaptés à la personne
- Elaborer une démarche de modélisation de la CAA en relation avec les actes et activités de la vie quotidienne et définir les conditions de transmission des outils qui permettent cette modélisation
- Evaluer les méthodes de communication pour les optimiser pour la personne
- Générer des situations de communication pour développer la communication entre pairs bénéficiaires

Contexte de mise en œuvre de la compétence :

Cette compétence s'exerce dans le cadre de l'accompagnement de personnes. Sa mise en œuvre utilise leurs environnements et les situations existantes afin de créer les conditions favorables à la CAA. Elle réclame de s'appuyer sur l'ensemble des aidants professionnels et naturels. Les échanges entre pairs favorisent l'émergence de stratégies de communication collectives partagées.

Savoir faire

- Elaborer des méthodes de communication qui utilisent le non verbal et le non symbolique
- Construire des méthodes de communication verbale et symbolique qui s'accordent à la personne
- Utiliser des outils d'évaluation de référence pour définir une communication adaptée à la personne
- Concevoir un outil en réponse à un besoin de communication de la personne
- S'appuyer sur les retours et informations pertinentes des aidants ou de l'équipe environnante de la personne pour élaborer des méthodes de communication
- Evaluer des méthodes de communication pour les optimiser pour la personne
- Définir et adapter une démarche de modélisation permettant l'émergence des compétences communicationnelles de la personne
- Définir des situations de communication entre pairs en s'appuyant sur différentes modalités de communication interpersonnelle

Connaissances

- Connaissance des principales caractéristiques qui nuisent à la communication pour les personnes en situation de handicap de communication
- Connaissance des concepts qui structurent la démarche de modélisation
- Connaissance des modalités d'utilisation des outils fonctionnels et de transmission
- Connaissance des principes d'évaluation en CAA (cognitives, motrices, sensorielles...)
- Connaissance des grilles d'évaluation de référence
- Connaissance de grilles d'observation pluridisciplinaires

Résultats attendus

- Les méthodes de communication non verbales ou non symboliques définies s'appuient sur des outils fonctionnels et des moyens de transmission, accessibles à tous les aidants professionnels et naturels
- Le développement de la communication verbale et symbolique s'appuie sur des outils de CAA adaptés à la personne
- La démarche de modélisation définie se fonde sur l'utilisation des outils utiles à la vie quotidienne de la personne et sur la mise en place d'une transmission systématique de ces outils aux autres intervenants
- Une modalité d'évaluation d'une méthode de communication est explicitée

Activités de la compétence

- Mettre en place les conditions indispensables et adopter les attitudes, qui favorisent l'interaction avec la personne et permettent de rentrer en communication
- Appliquer la démarche de modélisation définie dans le projet de communication de la personne
- Utiliser les activités et les outils utiles au développement de la communication avec la personne
- Evaluer la pertinence d'un moyen ou d'un outil pour une personne et définir son évolution

Contexte de mise en œuvre de la compétence :

La compétence s'exerce au quotidien à travers des situations d'interactions individuelles, familiales ou collectives, dans une démarche de réciprocité et dans le cadre d'un projet de communication prédéfini. Elle a pour objectif de développer les compétences sensorielles, cognitives, corporelles, émotionnelles de la personne. Les situations qui peuvent être ritualisées sont utilisées pour enrichir les contextes de communication.

Il est nécessaire de disposer en permanence des moyens et des outils de communication pour une utilisation systématique et continue avec la personne.

Savoir faire

- Mettre la personne dans la posture qui facilite l'interaction (positionnement corporel, installation)
- Adapter sa posture d'intervenant pour favoriser la réciprocité (hauteur, distance, positionnement corporel...)
- Développer une attitude d'interlocuteur compétent : avoir de l'attention pour l'autre, respecter son rythme, favoriser au quotidien une démarche participative
- Appliquer les principes de modélisation inscrits dans le projet de communication de la personne
- Utiliser au quotidien un outil ou une activité pour favoriser la communication symbolique ou non symbolique
- Donner sens à tous les canaux de communication utilisés par la personne (mimiques, gestes, regards, émission vocale...).
- Apporter une réponse adaptée qui correspond aux canaux de communication privilégiés par la personne en produisant un feedback qui génère du sens
- Utiliser les activités permettant de favoriser l'accès aux sensorialités et d'étayer les compétences cognitives
- Utiliser un outil dans toutes ses dimensions
- Evaluer l'impact d'un outil ou d'une activité sur la démarche de communication de la personne

Connaissances

- Connaissance du bilan d'évaluation de la sensorialité et des capacités neuromotrices et cognitives de la personne
- Connaissance des typologies de moyens utilisés en CAA (code gestuel, pictographique, technologique, diverses activités)
- Connaissance des modes d'utilisation des outils fonctionnels du type set de table, coussin
- Connaissance des outils de transmission (carnet de bord, passeport de communication)
- Connaissance de logiciels et d'interfaces numériques types utilisés en CAA
- Connaissance des modes de représentation visuelle dans un outil (ergonomie, accessibilité)
- Connaissance du vocabulaire utilisé en CAA et de sa structuration
- Connaissance de l'organisation des tableaux alphabétique, phonétique, syllabique, pour une utilisation en CAA
- Connaissances des principales bases de ressources pictographiques, d'images

Résultats attendus

- Les conditions qui sont mises en place et les attitudes développées favorisent l'interaction avec la personne et permettent de rentrer en communication
- L'application d'une démarche de modélisation au quotidien est mise en œuvre et correspond au projet de communication de la personne
- Les activités et outils utilisés concourent au développement de la communication avec la personne
- La modalité d'évaluation de l'impact d'un moyen ou d'un outil, est explicitée

Activités de la compétence

- Concevoir un support adapté pour répondre au projet individualisé de communication d'une personne
- Définir l'accessibilité physique d'un outil de CAA pour une personne (capacité visuelle, motrice, cognitive)
- Organiser un outil de CAA numérique ou non numérique pour une personne (présentation, phrase, syntaxe, autre)
- Paramétrer un outil numérique en fonction des besoins et des capacités d'une personne
- Réaliser une veille technique sur l'évolution des outils de CAA

Contexte de mise en œuvre de la compétence :

La création ou la personnalisation de l'outil de CAA est réalisée par l'intervenant à partir du projet de communication de la personne. L'intervenant peut s'appuyer sur des personnes ressources dans l'environnement de la personne, des experts métiers (spécialistes de logiciels, d'accessibilité...) et quand c'est possible collaborer avec la personne afin d'agir sur sa motivation à utiliser l'outil.

La vérification de la pertinence d'un outil peut s'inscrire dans une durée plus ou moins longue. Elle se réalise à partir de plusieurs dimensions (renforcement de la communication, bien-être global, etc.).

Savoir faire

- Concevoir un outil en tenant compte des avantages et des contraintes d'utilisation au regard de la personne
- Prendre en compte les limites d'utilisation d'un outil dans la démarche de communication
- Personnaliser des outils de communication pour une personne (fiches dialogues, jeux...)
- Structurer un outil de communication (présentation, mise en forme, visuels, phrases...)
- Adapter pour une personne l'accessibilité d'un outil (visuelle neuro visuelle, cognitive, motrice, neuro motrice) en s'appuyant sur des experts métiers
- Choisir un outil numérique pour une utilisation fiable dans le temps (maintenance, évolution)
- Analyser de nouveaux usages d'outils et de moyens et intégrer leurs évolutions dans son intervention
- Recueillir des informations pour réaliser une veille scientifique et technique

Connaissances

- Connaissance générale des catégories de logiciels et de leurs potentialités de développement
- Connaissance des types d'interfaces numériques et de leur impact sur la communication
- Connaissance des paramétrages usuels des outils numériques
- Connaissance des modes de représentation visuelle dans un outil (ergonomie, accessibilité)
- Connaissance des divers centres d'information et de conseils techniques

Résultats attendus

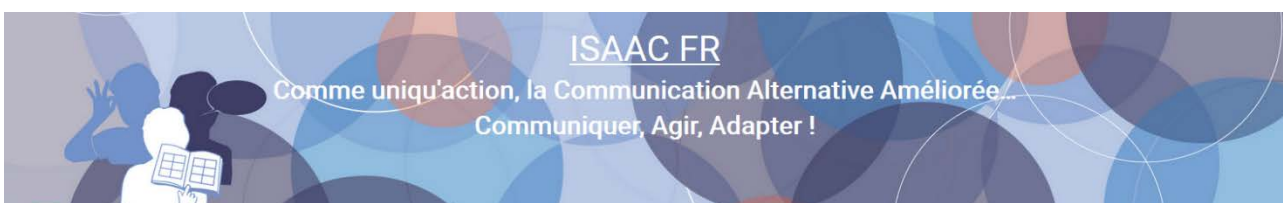
- Le support adapté conçu est en cohérence avec le projet de communication de la personne
- L'ergonomie de l'outil proposé respecte les capacités physiques de la personne
- L'organisation de l'outil répond au profil de la personne
- Le paramétrage de l'outil numérique correspond aux besoins et aux capacités de la personne
- La démarche de vérification de la pertinence de l'outil pour la personne est explicitée



Reproduction interdite

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque."

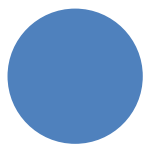




Référentiel d'évaluation du certificat d'aptitude à l'intervention en CAA (Communication Alternative Améliorée)



Page vierge



Mise en œuvre de la certification

Constitution du jury de session d'examen

Les épreuves des sessions d'examens seront évaluées par des binômes d'évaluateurs composés de deux professionnels habilités par Isaac Francophone. Ces professionnels pourront être des experts de diverses disciplines : ergothérapeutes, éducateurs, psychologues, orthophonistes, soignants, ergonomes, psychologues, cadres de santé, médecins responsables d'établissements. Ils seront habilités à la suite d'une formation de jury.

Constitution du jury de validation de la certification

Le jury final qui valide à partir des évaluations réalisées par les binômes évaluateurs et des attestations de compétences acquises l'attribution du certificat d'aptitude d'intervention en CAA, est constitué par le certificateur sur la base de personnes représentatives des professions concernées et membres d'Isaac Francophone. Ces personnes n'auront en aucun cas participé aux diverses évaluations réalisées par les binômes évaluateurs.

Différentes modalités d'évaluation sont mises en œuvre :

- Questionnement à partir d'une production : à partir d'une présentation élaborée en amont de la session, le-la candidat(e) est questionné(e) par le jury évaluateur sur sa présentation et sur les arguments qu'il-elle a développé.
- Mise en situation sur une étude de cas : après un tirage au sort du binôme évaluateur parmi plusieurs cas, le-la candidat(e) est mis(e) en situation sur une étude de cas et doit mettre en œuvre l'ensemble des activités qui structurent les compétences. Le-la candidat(e) est ensuite questionné(e) par le jury évaluateur sur sa mise en œuvre.
- Présentation orale d'une mise en œuvre sur une situation vécue : en amont de la session, le-la candidat(e) prépare une présentation orale d'une mise en œuvre réalisée sur une situation vécue de communication en CAA. Le-la candidat(e) est ensuite questionné(e) par le jury évaluateur sur sa pratique.
- Evaluation sur attestation de réalisation suite à un atelier de formation ou lors d'une situation professionnelle : le jury final de validation vérifie l'acquisition de la compétence attestée par un formateur en atelier ou par un responsable de structure lors d'une situation professionnelle.

Evaluation de l'acquisition des compétences du référentiel en session d'examen

Chaque binôme d'évaluateurs évalue la maîtrise des savoir faire techniques relationnels et procéduraux et l'acquisition des savoirs associés qui structurent une compétence. Il atteste à partir des critères définis dans le référentiel d'évaluation que chaque compétence est acquise ou pas.

Validation des compétences acquises pour l'obtention du certificat d'aptitude

Toutes les compétences doivent être jugées acquises pour délivrer le certificat d'aptitude d'intervention en CAA. Il n'y a pas de validation partielle du certificat.

Durée des épreuves lors de la session d'examen

- Pour le-la candidat(e) la durée des épreuves est de 3h00 dont 1h30 devant le jury évaluateur.
- Pour le jury évaluateur la durée d'entretien et de questionnement du ou de la candidat(e) est de 1h30.

Compétences évaluées (avec les activités associées)	Modalités de l'évaluation et productions attendues	Durée	Critères d'évaluation
<p>C1 : Exposer les concepts et les environnements utiles à la CAA et argumenter sur son intérêt</p> <ul style="list-style-type: none"> Analyser la CAA et ses concepts au regard des bases théoriques qui structurent la communication interpersonnelle Evaluer les intérêts et les impacts de l'approche CAA Etudier les environnements de mise en œuvre de la CAA Appréhender au travers d'exemples, la posture que réclame une intervention en CAA Examiner les principales méthodes et les types d'outils utilisés en CAA Réaliser une veille sur les approches scientifiques de la CAA et son évolution 	<p>Questionnement à partir d'une production</p> <p><u>Etape 1 : élaboration d'une présentation synthétique sur les concepts de la CAA</u> En amont de la session, le-la candidat(e) prépare une présentation synthétique sous forme de diaporama où, il-elle présente des situations préalables choisies pour expliquer les concepts et les méthodes de la CAA au regard des théories de la communication interpersonnelle.</p> <p><u>Etape 2 : argumentaire oral sur la CAA</u> Lors de la session, en s'appuyant sur sa présentation, il-elle argumente sur l'intérêt de la CCA et sur ses impacts dans les différents environnements de mises en œuvre des situations choisies</p> <p><u>Etape 3 : questionnement du jury évaluateur</u> Le jury questionne le-la candidat(e) sur les arguments qu'il-elle a développés, sur la posture de l'intervenant en CAA, sur les méthodes à mettre en œuvre en CAA et sur l'utilisation des divers types d'outils de CAA</p>	<p>En Amont de l'examen</p> <p>10 mn</p> <p>20 mn</p>	<ul style="list-style-type: none"> Les concepts de la CAA exposés sont exacts et expliqués au regard des théories de la communication interpersonnelle Les arguments développés sur l'intérêt et les impacts de la CAA démontrent une juste évaluation de la démarche Les environnements de mise en œuvre de la CAA sont détaillés à partir de cas concrets exposés La posture à développer en CAA est illustrée à travers un exemple Les principales méthodes et les types d'outils utilisés en CAA sont cités et leurs utilisations indiquées en s'appuyant sur des situations précises

Compétences évaluées (avec les activités associées)	Modalités de l'évaluation et productions attendues	Durée	Critères d'évaluation
<p>C2. Analyser les besoins de la personne pour définir son projet de communication</p> <ul style="list-style-type: none"> • Observer les démarches et les stratégies de communication de la personne • Examiner les divers environnements de communication de la personne • Procéder à des évaluations croisées pour recueillir toutes les informations utiles à la définition des besoins • Evaluer les capacités de communication de la personne au regard de ses déficiences et de leurs impacts sur sa situation d'handicap et de polyhandicap • Définir le projet individualisé de communication de la personne ou adapter son projet individualisé à l'évolution de ses besoins 	<p>Mise en situation sur une étude de cas</p> <p><u>Etape 1 : analyse de besoins de la personne et définition d'un projet individuel</u> A partir d'une étude de cas le-la candidat(e) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - visionne des séquences vidéo de situations qui concernent une personne en handicap de communication - observe et analyse les besoins de la personne, ses stratégies de communication - définit une ébauche du projet de communication individualisé - définit les stratégies de communication qu'il-elle pense devoir mettre en place pour communiquer avec la personne. - élabore ensuite, une démarche de modélisation en indiquant les conditions de transmission des outils dans le quotidien 	<p>90 mn</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les conditions d'observations mises en place permettent de définir les stratégies de communication de la personne • Les divers environnements de communication de la personne sont indiqués et examinés • Des évaluations croisées ont été mises en œuvre et prises en compte dans la définition des besoins • Le projet individualisé de communication est défini. Il comporte des évaluations sur les capacités de communication de la personne au regard de ses déficiences et de leurs impacts sur sa situation d'handicap ou de polyhandicap.
<p>C3 : Concevoir des stratégies de communication réceptives et expressives</p> <ul style="list-style-type: none"> • Définir des méthodes de communication qui utilisent le non verbal et le non symbolique et qui s'appuient sur des outils fonctionnels et accessibles à tous types d'aidants • Définir des méthodes de communication verbales et symboliques qui s'appuient sur des outils de CAA adaptés à la personne • Elaborer une démarche de modélisation de la CAA en relation avec les actes et activités de la vie quotidienne et définir les conditions de transmission des outils qui permettent cette modélisation • Evaluer les méthodes de communication pour les optimiser pour la personne • Générer des situations de communication pour développer la communication entre pairs bénéficiaires 	<p><u>Etape 2 : présentation orale</u> Lors de la session, en s'appuyant sur sa production, le-la candidat(e) argumente sur ses choix</p> <p><u>Etape 3 : questionnement du jury évaluateur</u> Le jury questionne le-la candidat(e) sur ses diverses propositions et sur la méthode d'évaluation de la communication qu'il-elle propose de déployer</p>	<p>15 mn 15 mn</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les méthodes de communication non verbales ou non symboliques définies s'appuient sur des outils fonctionnels et des moyens de transmission, accessibles à tous les aidants professionnels et naturels • Le développement de la communication verbale et symbolique s'appuie sur des outils de CAA adaptés à la personne • La démarche de modélisation définie se fonde sur l'utilisation des outils utiles à la vie quotidienne de la personne et sur la mise en place d'une transmission systématique de ces outils aux autres intervenants • Une modalité d'évaluation d'une méthode de communication est explicitée

Compétences évaluées (avec les activités associées)	Modalités de l'évaluation et productions attendues	Durée	Critères d'évaluation
<p>C4 : Mettre en œuvre des moyens et des outils pour communiquer en CAA</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place les conditions indispensables et adopter les attitudes, qui favorisent l'interaction avec la personne et permettent de rentrer en communication • Appliquer la démarche de modélisation définie dans le projet de communication de la personne • Utiliser les activités et les outils utiles au développement de la communication avec la personne • Evaluer la pertinence d'un moyen ou d'un outil pour une personne et définir son évolution 	<p>Présentation orale d'une mise en œuvre réalisée sur une situation vécue en CAA</p> <p><u>Etape 1 : préparation de la présentation orale</u> En amont de la session, le-la candidat(e) prépare une présentation orale d'une mise en œuvre réalisée sur une situation vécue de communication en CAA. Il-elle détaille tous les moyens et outils utilisés avec la personne</p> <p><u>Etape 2 : présentation orale</u> Lors de la session, en s'appuyant sur sa présentation le-la candidat(e) argumente sur ses choix</p> <p><u>Etape 3 : questionnement du jury évaluateur</u> Le jury questionne le-la candidat(e) sur sa pratique et sur la méthode d'évaluation d'impact des moyens ou des outils qu'il-elle propose de déployer</p>	<p>En Amont de l'examen</p> <p>15 mn</p> <p>15 mn</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les conditions qui sont mises en place et les attitudes développées favorisent l'interaction avec la personne et permettent de rentrer en communication • L'application d'une démarche de modélisation au quotidien est mise en œuvre et correspond au projet de communication de la personne • Les activités et outils utilisés concourent au développement de la communication avec la personne • La modalité d'évaluation de l'impact d'un moyen ou d'un outil, est explicitée
<p>C5. Elaborer, personnaliser des outils de communication en CAA</p> <ul style="list-style-type: none"> • Concevoir un support adapté pour répondre au projet individualisé de communication d'une personne • Définir l'accessibilité physique d'un outil de CAA pour une personne (capacité visuelle, motrice, cognitive) • Organiser un outil de CAA numérique ou non numérique pour une personne (présentation, phrase, syntaxe, autre) • Paramétrer un outil numérique en fonction des besoins et des capacités d'une personne • Réaliser une veille technique sur l'évolution des outils de CAA 	<p>Evaluation sur attestation de réalisation suite à un atelier de formation ou lors d'une situation professionnelle</p> <p>Le jury final de validation vérifie l'acquisition de la compétence attestée en atelier de conception</p>	<p>Non évaluée en examen</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le support adapté conçu est en cohérence avec le projet de communication de la personne • L'ergonomie de l'outil proposé respecte les capacités physiques de la personne • L'organisation de l'outil répond au profil de la personne • Le paramétrage de l'outil numérique correspond aux besoins et aux capacités de la personne • La démarche de vérification de la pertinence de l'outil pour la personne est explicitée



Reproduction interdite

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque."

